

IV – BUDGETS - FINANCES

IV.11 - SAGE « Vallée de la Garonne » Participation au projet « ROSEMERIE »

Candidature partenariale du SMEAG à un appel à projet européen SUDOE - 2024 - 2026

DELIBERATION N°23-10-465

Le mercredi 25 octobre 2023 à 10h00, le Comité Syndical du Syndicat Mixte d'Études et d'Aménagement de la Garonne, convoqué par courrier le 13 octobre 2023, s'est réuni à l'Hémicycle du Conseil départemental de Lot-et-Garonne à Agen (47).

Est désigné comme président de séance M. Jean-Michel FABRE
Est nommé comme secrétaire de séance M. Patrice GARRIGUES

NOM DU DELEGUE	PRESENT	A DONNE POUVOIR	A : NOM DU DELEGUE	EXCUSE	VOTE		
					Pour	Contre	Abstention
REGION OCCITANIE (4X11)							
Jean-Louis CAZAUBON	NON	OUI	Patrice GARRIGUES	OUI	11		
Patrice GARRIGUES	OUI				11		
Yann HÉLARY	OUI				11		
Mélanie TISNÉ-VERSAILLES	NON	NON		NON			
REGION NOUVELLE-AQUITAINE (4X9)							
Marie-Laure CUVELIER	NON	NON		OUI			
Delphine EYCHENNE	NON	OUI	Henri SABAROT	OUI	9		
Annick COUSIN	NON	NON		NON			
Henri SABAROT	OUI				9		
DEPARTEMENT DE LA HAUTE-GARONNE (2x13)							
Jean-Michel FABRE	OUI				13		
Thierry SUAUD	NON	OUI	Jean-Michel FABRE	OUI	13		
DEPARTEMENT DU TARN-ET-GARONNE (2X10)							
Alain BELLOC	OUI				10		
Emmanuel CROS	NON	OUI	Alain BELLOC	OUI	10		
DEPARTEMENT DU LOT-ET-GARONNE (2x9)							
Philippe BOUSQUIER	OUI				9		
Paul VO VAN	OUI				9		
DEPARTEMENT DE GIRONDE (2X8)							
Martine COUTURIER	OUI				8		
Hervé GILLÉ	NON	OUI	Martine COUTURIER	OUI	8		
Totaux					131	0	0

Membres en exercice	16	Suffrages exprimés	131
Membres présents	8	Vote pour	131
Membres représentés	5	Vote contre	0
Membres absents excusés	6	Majorité absolue	66
Nombre de votants	13		
Appréciation du quorum	9		

En mars 2023 les services du SMEAG ont été sollicités par l'université Toulouse III Paul Sabatier, pour être associés à un projet pouvant bénéficier des aides financières inscrites au programme européen Interreg SUDOE (2021-2027).

Le Programme Interreg SUDOE (Sud-Ouest Européen) est un programme (initiative européenne sur la coopération transnationale sur l'aménagement du territoire et le développement régional) destiné à favoriser la coopération territoriale entre les régions françaises du sud-ouest de l'Europe : France, Espagne, Portugal.

Ce projet s'intitule RemOte SENSing tools For monitoring MEditerranean/atlantic RiverscapEs, appelé plus simplement ROSEMERIE.

VU le programme Interreg SUDOE 2021-2027 approuvé par la Commission européenne le 13 décembre 2022 (décision C(2022)9610) ;

Considérant l'intérêt du SMEAG à participer au projet ROSEMERIE dans le cadre du SAGE « Vallée de la Garonne » ;

VU le rapport du président ;

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ, LE COMITÉ SYNDICAL

ACTE la participation du SMEAG au programme Interreg SUDOE, pour le projet partenarial ROSEMERIE porté par l'Université Toulouse Sabatier pour les années 2024 à 2026.

MANDATE le président le SMEAG pour formaliser et signer tous les actes en relation avec l'opération.

APPROUVE le plan de financement prévisionnel intégrant la subvention de l'Europe ainsi qu'un reste à charge à hauteur de 31.742,00 € pour le SMEAG.

DIT que les dépenses correspondantes ainsi que la subvention allouée par l'Europe seront inscrites aux budgets 2024 et suivants du SMEAG.

Le Secrétaire,



Fait, le 25 octobre 2023
Pour extrait conforme,
Le Président,



Jean-Michel FABRE